

23ème Conférence des Coordinations Locales du jeudi 4 mai 2023 de 13h30 à 15h

Prochaines conférences le lundi 19 juin 2023 de 13h30 à 15h
et le jeudi 21 septembre de 13h30 à 15h.

Participantes : Claire-lise CHENARD pour La Roche sur Yon,, Manuella Xémard pour Epinal, Laëtitia Valensisi pour Marseille, Marion Noël pour Charleville-Mézières, Emilie Beudaert pour Dainville, Mireille Rozé et Mallory Durand pour l'ECNP.

Ordre du jour :

- Conférence coordo locale de juin : présence d'un collaborateur Doctolib pour penser la généralisation
- Présence d'une personne faisant partie de l'équipe du Défenseur des Droits à la conférence de septembre
- Retour sur les points coordinations locales établissements : vos retours nous font grandir !
- Point sur les ACE (nouvelle présentation dans le mediateam et analyse des éléments de dangers et de risques) - **Importance de remplir le tableau d'expériences adverses**
- et toujours vos actualités,
- vos questions

Point info rajouté lors du CR : des contacts sont pris avec le réseau Cocon afin d'harmoniser les organisations, une 1^{ère} réunion a eu lieu le 10 mai sous l'égide du ministère de la santé (DGS et DGCS), d'autres suivront, prochaine date à confirmer en juin.

Points évoqués :

- Informations concernant le mécénat de compétence et la présence de Doctolib à la prochaine de conférence de Coordination Locale
- Informations concernant la présence du Défenseur des Droits à la conférence de Coordination Locale de septembre
- Retour sur les mises à jour des dossiers mediateam des enfants

- Renseigner les expériences adverses demande une analyse
- Comment tracer de nombreux accueillants dans un dossier d'enfant ?
- Où renseigner les droits de visite pour d'autres personnes que parents ?
- Est-ce que les enfants nés sous X peuvent intégrer Pegase ?
- Gonocoque : maltraitance sexuelle ou non ?
- Ne pas hésiter à solliciter une personne ressource pour identifier toutes les ACE : cheffe de service, psychologue, coordinatrice de service, médecin
- Violence conjugale = toujours accompagnée de violence psychologique
- ACE, où les renseigner : tableau ou liste ?

Retour sur les mises à jour :

Mme Beudeart, nouvelle façon de percevoir le mediateam. Cela a du sens pour les médecins qui viennent de l'extérieur qu'il soit bien rempli. Cela a du sens pour les enfants. Les mises à jour vont demander de la vigilance. Prise de conscience, très peu de coordination sur le terrain (réf médecin PMI travaille sans informations sociales). Tout le monde travaille à l'aveugle sur les territoires...

Mme Chenard dit que cela reste fragile sur le repérage de la Coordination Locale comme pilier. Les AF n'ont pas encore vraiment repéré la CL.

Mme Noël témoigne que le lien n'est pas simple avec les AF. Assez chronophage pour récupérer les informations. Cependant, le Programme vient juste de s'installer sur le territoire.

Mme Xémard, mise à jour des dossiers, charge de travail importante. Pas terminé. Pas évident de récupérer les informations.

Mme Valensisi, enfants sortis=suivi très chronophage. L'ouverture d'un service PEAD est en réflexion dans l'établissement. Les subtilités du mediateam se révèlent dans la mise à jour. La mutualisation des informations médicales et sociales aurait été possible entre le service de PMI et la DIMEF. Seulement, l'établissement de Marseille n'a pas pris le train en marche avec le logiciel PMI. Aujourd'hui, ils essaient de rattraper leur retard avec le logiciel PMI et en arrière-plan sur la mutualisation des informations. D'autre part, les professionnels de l'établissement commencent à se servir du mediateam comme outil de travail. Avec les nouvelles inclusions, il n'y aura plus d'oubli sur les variables essentielles et obligatoires.

Mise à jour et expériences adverses, demande une analyse des documents auxquels les coordinations locales ont accès. Perspectives de travail sur ce sujet des expériences adverses. Cela prend du temps. Trier les informations. Évolution des expériences adverses. Peut-être qu'il y a des manques dans les expériences adverses. Exemple : multiplication des lieux d'accueil (facteur d'instabilité). Conseil de Mme Valensisi : les renseigner dans le tableau des mesures des mesures en PE. Mettre les différents accueillants à la suite les uns des autres dans la colonne Coordonnées de l'accueillant

Tableau de suivi du parcours en protection (incluant les mesures antérieures)

Date de début de la mesure	Date de fin de la mesure	Type de mesure	Coordonnées du référent protection (nom, prénom, adresse, téléphone, mail)	Forme de la prise en charge	Coordonnées de l'accueillant (nom, prénom, adresse, téléphone, mail)	A

Manque aussi les droits de visite du reste de la famille (grands-parents, oncle/tante...) : conseils => dans les commentaires en bas des droits de visite parents.

Ce qui est dans le mediateam doit être soutenu par les ordonnances et les rapports sociaux.

Mme C et Mme V ont du mal à avoir les rapports sociaux. Difficulté de légitimité.

Mme V, enfant né à domicile => N° NIR particulier avec un "8" devant.

Est-ce que les enfants nés sous X peuvent intégrer Pegase ? Cela est "territoire" dépendant. Lorsque le service adoption fait partie du service de protection de l'enfance, c'est possible, cela reste cependant au bon vouloir de chaque administration départementale.

Mise à jour et expériences adverses, exemple du "gonocoque". Témoignage de Mme Noël : IST à l'origine d'un placement pour suspicion de maltraitance sexuelle. Comment savoir si on doit cocher "victime d'un abus sexuel" ou autre ? ne pas hésiter à creuser un peu, solliciter le médecin pour avoir un avis expert et documenté si possible. Voir si signe isolé ou bien d'autres inquiétants pouvant être liés : ex enfant parlant beaucoup avec des mots à caractère sexuel, ...

L'ECNP demande si les expériences adverses sont complexes à remplir pour les coordinateurs locaux :

- Mme Noël dit que comme il y a des précisions, donc ça va. Expériences adverses "trompeuses" par les exemples donnés.
- Mme Valensisi travaille les expériences adverses avec sa cheffe de service, Mme Kalima, quand elle a des doutes. Parfois, elle travaille cette question avec différents professionnels de l'institution (psychologue). Exemple des violences conjugales : le corpus des études s'aggrave de plus en plus sur le sujet pour identifier que les violences conjugales sont toujours accompagnées de violences psychologiques
- Mme Chenard, ce n'est pas toujours simple. Elle ne sait pas toujours où se référer : tableau/cases à cocher. Dans la mise à jour, pas toujours grand chose à dire.
- Mme Beudaert, pas de problème pour remplir les expériences adverses. Perturbée par le tableau et la liste en dessous.

MR : dans la situation sociale à l'admission, si vous avez déjà coché dans la liste, laissez tel que, sinon pour toutes les autres saisies, merci de privilégier le tableau.

=> la difficulté est surtout de bien identifier les expériences adverses au fil de l'eau. Ce n'est pas toujours possible de bien les identifier à l'admission.

Mme Noël souhaite se renseigner sur la mobilisation des fonds de la boîte à culture : sur des activités artistiques et/ou culturelles, pas de transport, ni médiation animale. Tout ceci sera précisé dans la convention que nous transmettrons à vos directions.

VOS ACTUALITÉS :

- Question de Mme Valensisi, est-ce que la mise à jour annuelle peut être faite au fil de l'eau ? Oui, il est juste demandé de rajouter les informations. Ne pas s'occuper du mot "annuelle". Les données viennent se rajouter au fur et à mesure que vous en avez connaissance.

Ce compte-rendu sera versé sur votre Communauté de Pratique, consultable sur le lien suivant : <https://www.programmepegase.fr/cdp-pegasecoordination>

rappel de votre mot de passe : segapecoordo

Remarque : l'ECNP est régulièrement en télétravail, c'est pourquoi, **pour toutes questions pensez à privilégier nos boîtes mails nominatives :**

mallory.durand@programmepegase.fr

mireille.roze@programmepegase.fr

virginie.marchand@programmepegase.fr

angele.trullen@programmepegase.fr

Prochaines conférences :

le lundi 19 juin de 13h30 à 15h et le jeudi 21 septembre de 13h30 à 15h